

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ARRÊTÉ N° 2026-7525-DRAJES Grand Est
**PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 07 novembre 2017 portant création de la mention Basket-ball du BPJEPS, spécialité Éducateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 07 juillet 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Éducateur sportif mention Basket-ball est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date naiss.	Lieu de naissance
BP4ACL260335	Monsieur	AFFOLTER	Ethan	28/02/2006	Haguenau
BP4ACL260336	Monsieur	ALFANO	Luca	26/07/2001	Troyes
BP4ACL260337	Monsieur	AMIOTTE	Roméo	17/03/2008	Nouméa
BP4ACL260338	Monsieur	BECKER	Yanis	19/10/2006	Saint-Dizier
BP4ACL260339	Monsieur	CLAUSS	Toine	14/03/2007	Strasbourg
BP4ACL260340	Monsieur	CURTI	Wolfango	02/09/1990	Besançon
BP4ACL260341	Madame	DEMARET	Manon	16/07/2004	Nancy
BP4ACL260342	Monsieur	DIOP	Doudou	10/02/2000	Dakar
BP4ACL260343	Monsieur	ESTEVES	Vincent	22/05/2005	Reims
BP4ACL260344	Monsieur	FRADIN -- GAGNIERE	Albin	02/12/2006	Clamart
BP4ACL260345	Monsieur	HEDJERASSI	Lucas	09/09/2007	Strasbourg
BP4ACL260346	Madame	HEINRICH -- GRUAT	Lalie	30/05/2006	Haguenau
BP4ACL260347	Monsieur	HOUPIN	Alain	11/12/1996	Strasbourg
BP4ACL260348	Monsieur	KARIGER	Nathan	19/02/2005	Épinal
BP4ACL260349	Monsieur	KUDLA	Matthieu	10/08/2006	Clamart
BP4ACL260350	Monsieur	LAVOREL	Lorenzo	03/02/2005	Senlis

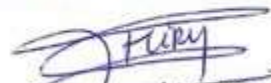
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ACL260351	Monsieur	MAGRA	Lorenzo	06/05/2006	Strasbourg
BP4ACL260352	Monsieur	MATHIEU	Arthur	02/06/2004	Bar-le-Duc
BP4ACL260353	Madame	MILLERIOUX	Izis	09/09/2007	Troyes
BP4ACL260354	Madame	NDAO	Mairam	13/11/2005	Meulan-en-Yvelines
BP4ACL260355	Monsieur	SCHNEIDER	Ugo	28/01/2007	Dunkerque
BP4ACL260356	Monsieur	SOMBY	Pascal	05/05/2001	BANGUI
BP4ACL260357	Monsieur	SOULÉ	Maxence	11/01/2005	Nancy
BP4ACL260358	Monsieur	ZDRAVKOV	Strahil	12/01/2003	BLAGOEVGRAD

Article 2. - Le recteur de région académique Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANCY, le 07/07/2026

Pour le recteur de région académique du Grand-Est
Le délégué régional académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports du Grand-Est


Emmanuel THIRY